PROVINCE DE QUÉBEC Ville de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite ville, QUE : -

DATE ET LIEUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL PROVISOIRE DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES DE L'ANNÉE 2024

Que la Ville de Lac-des-Aigles tienne la réunion du 5 septembre 2024 et celle
du 4 novembre 2024 au bureau municipal de Saint-Guy.

Celles du 7 octobre et du 2 décembre 2024 se tiendront à Lac-des-Aigles au sous-sol du 75, rue Principale.

Pour 2025, 4 séances auront lieu à Saint-Guy.

DONNÉ à Lac-des-Aigles,	ce 10 ième jour	r du mois de sept	embre deux mil vingt-
quatre.			

Josée Sirois
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Josée Sirois, directrice générale, certifie que J'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 10 h 30 et 11 h, le 10 ième jour du mois de septembre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : au bureau municipal et dans le Journal municipal.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 10 IÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Josée Sirois, directrice géné	rale